



JOURNAL
LE NORD



PAGE 15

ROSE LECOURS FÊTE SES 105 ANS



Vol.51 - N° 21 - 2,86 \$ + TPS

HEARST, LE JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 PAGES 7 à 11



AGRIVA ATTIRE LES ACHETEURS PAGE 2



CANADIAN TIRE

GRAND SOLDE ROUGE DE L'AUTOMNE

JEUDI 17 ET VENDREDI 18 SEPTEMBRE

DÉPENSEZ 200 \$ AVANT TAXES ET OBTENEZ

40 \$

EN ARGENT CANADIAN TIRE*

Certaines conditions s'appliquent.

PRIX EMPLOYÉS



PAYEZ LE MÊME
PRIX QUE

Marco Andre



Ford LECOURSMOTORSALES



Rabais jusqu'à 7 000 \$

Hearst 705 362-4011
Kapuskasing 705 335-8553

www.lecoursmotorsales.ca

Le marché Agriva se termine sur une note positive

PAR NDERY DIONE - LE NORD - IJL

La ferme Dubois et tant d'autres commerçants locaux ont profité des deux journées du marché Agriva de Hearst, ramené cette année par les services du développement économique de la Ville, afin de permettre à ces producteurs de vendre leurs produits aux gens de la communauté.

Les services du développement économique de la Ville de Hearst, dont la directrice générale est Mireille Morrisette, ont donné cette opportunité aux producteurs, artisans et entrepreneurs locaux et clôturé le marché Agriva pour cette année, en attendant de voir s'il aura encore lieu ou comment il fonctionnera.

«Je suis très contente, parce que même s'il n'y avait pas beaucoup d'exposants, les personnes qui sont venues visiter pendant le marché ont fait le tour des kiosques et encouragé ces petits commerces locaux. J'aimerais avoir peut-être prochainement de meilleures participations des entreprises en agriculture comme La Maison Verte et notre entreprise de Jogues», déclare Mme Morrisette.

D'après Mireille Morrisette, l'objectif de ce marché est de faire la promotion de l'agriculture au sein de la communauté. Pour cette année, l'attente n'a pas été

quand on fait notre marché seuls. On a quasiment tout vendu les produits qu'on avait amenés jeudi dernier, lors de la première journée. Il ne nous restait pas grand-chose. Aujourd'hui aussi, ça se passe bien. Les gens commencent quand même à venir acheter nos produits.»

La ferme Dubois, située à Hallébourg, joue un rôle important dans le commerce local de la ville de Hearst.

Au-delà de profiter de ce genre d'initiatives pour desservir la communauté, Joanna et son mari organisent également, tous les jeudis après-midi pendant la saison estivale, un petit service de vente devant la Légion de Hearst permettant à tous de venir acheter différents produits, que ce soit des légumes, du poulet ou même d'autres articles.

«C'est incroyable de voir que les gens nous attendent avant même qu'on arrive s'installer. Les gens aiment nos produits. La saison est

toujours en cours, mais dépendant de la température, si ça ne gèle pas, on pourra continuer durant un autre trois ou quatre semaines. C'est rare parce qu'on n'a jamais vu ça avant, mais

on est chanceux jusqu'à date», conclut Joanna.

De son côté, Karl admet que faire fonctionner une ferme demande des investissements, avec tout ce que cela exige en termes de moyens pour assurer les dépenses et entretenir les serres. Toutefois,

l'année passée, ils ont bénéficié de quelques subventions de la part du gouvernement de l'Ontario.

Rappelons que, conjointement, le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario subventionnent et soutiennent financièrement les exploitants agricoles à travers divers programmes pour répondre à des enjeux stratégiques,

économiques et environnementaux. Ces fermiers, que ce soit en agriculture ou dans d'autres secteurs, dépendent entièrement de facteurs imprévisibles tels que la météo et les marchés mondiaux. Leurs activités constituent également des services essentiels à la survie de la population.



PHOTOS : NDERY DIONE

«C'est plaisant, parce que je trouve qu'il y a plus de gens qui viennent au marché Agriva.»

— JOANNA DUBOIS



Faites travailler votre argent encore plus



Yvon Gelinas
Cell. : (705) 362-4214
yvon.gelinas@sunlife.com

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'assureur et est membre du groupe Sun Life.
© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, 2023.

Le Nord-Est se prépare aux élections

PAR NDERY DIONE - LE NORD - IJL

Après la publication des listes officielles pour les candidatures dans toutes les villes du Nord-Est concernant les élections d'octobre prochain, Fédération des municipalités du Nord de l'Ontario (FONOM) a acclamé l'engagement de tous ceux qui ont décidé de se porter candidats afin de servir leur communauté.

La FONOM a rendu hommage aux dirigeants municipaux qui ont décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat cet automne, tout en remerciant les nouveaux candidats ainsi que d'autres, sortants, qui ont choisi de se présenter dans le but d'accomplir leur engagement, disant vouloir continuer de travailler pour leur compatriote. Dave Plourde, le président de l'association, apprécie l'engagement des maires, conseillers et dirigeants municipaux qui consacrent temps et énergie à leurs communautés. Selon lui, les élus municipaux sont régulièrement appelés à prendre des décisions difficiles qui ont des répercussions directes sur les résidents, les

entreprises locales et l'avenir de leurs communautés.

Dans ce sillage, Fédération des municipalités du Nord de l'Ontario a profité de cette période post-électorale pour reconnaître, notamment, trois membres de son conseil d'administration qui quitteront leurs fonctions municipales cette année, s'agissant de la conseillère Sandra Hollingsworth de Sault Ste. Marie, la mairesse adjointe Renée Carrier de French River et le maire adjoint Danny Whalen de Temiskaming Shores. Au nom de l'organisation et de ses 110 municipalités membres, Dave Plourde a souligné la contribution de ces derniers au conseil d'administration ainsi

que leur engagement envers les communautés du nord de l'Ontario. Le conseil d'administration de la FONOM est revenu un peu sur ses réalisations, citant la progression de plusieurs priorités importantes pour le Nord, mais il souhaite également faire pression pour obtenir des mesures concrètes dont l'amélioration de la sécurité et de la capacité des routes 11, 17 et 69, la recherche d'un financement consacré aux services policiers municipaux, les changements à la Loi sur la santé mentale de l'Ontario, le soutien aux secteurs forestier et des ressources naturelles ainsi que de répondre les besoins en logement, itinérance et infrastructures

communautaires ainsi que bien d'autres secteurs.

L'organisation appuie les objectifs du projet pour une démocratie saine de l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO), visant à encourager une plus grande participation à la démocratie locale, attirer des candidats aux parcours et aux perspectives différents, en plus de favoriser le respect entre les personnes engagées dans le processus démocratique.

Enfin, la FONOM encourage les résidents du Nord de l'Ontario à se renseigner à propos des candidats locaux, puis de participer à l'élection municipale. Selon M. Plourde, toutes les personnes qui acceptent de voir leur nom apparaître sur un bulletin de vote municipal contribuent à la démocratie locale.

Comment peut-on exercer son vote à Hearst?

PAR NDERY DIONE

À l'approche des élections municipales de 2026, les électeurs de Hearst auront plusieurs occasions de voter en personne avant le jour du scrutin, prévu le lundi 26 octobre.

Les journées de vote par anticipation se tiendront à l'hôtel de ville de Hearst, situé au 925 rue Alexandra. En fait, les électeurs pourront s'y présenter le mardi 29 septembre de 9 h à 20 h, le samedi 3 octobre de 10 h à 17 h, le jeudi 15 octobre de 9 h à 16 h, ainsi que le mercredi 21 octobre de 9 h à 20 h.

Le jour du scrutin, soit le lundi 26 octobre, le vote se déroulera à la Place des Arts de Hearst, située au 75, 9^e Rue, de 9 h à 20 h.

Pour être admissible à voter, une personne doit avoir au moins 18 ans, être citoyenne canadienne, résider dans la municipalité ou être propriétaire ou locataire d'un bien-fonds situé dans la municipalité, ou être le ou la conjoint(e) d'une telle personne.

L'électeur en question ne doit pas faire l'objet d'une interdiction de voter en vertu d'aucune loi.

Cependant, afin de recevoir un

bulletin de vote, les électeurs doivent présenter une preuve d'identité et de résidence ou remplir un formulaire de Déclaration d'identité.

Quant à la Ville de Hearst, elle invite les électeurs à s'assurer que leurs renseignements électoraux sont à jour et exacts. Pour ce faire, ils peuvent se rendre à l'hôtel de ville ou communiquer avec le département de la greffière.

Les demandes de mise à jour des renseignements peuvent être présentées durant les heures d'ouverture régulières de l'hôtel de ville, ainsi que pendant les jours de vote par anticipation et le jour du scrutin.

Enfin, les électeurs sont donc invités à confirmer ou à mettre à jour leurs renseignements électoraux dès maintenant afin de faciliter leur participation aux élections municipales de 2026.

Nomination d'un mandataire

Une personne qui se trouve dans l'impossibilité de voter pendant la période de vote par anticipation ou le jour du scrutin peut également désigner un mandataire pour voter en son nom. Les demandes

de nomination d'un mandataire peuvent être présentées au bureau de la greffière durant les heures d'ouverture régulières de l'hôtel de ville, ainsi que les jours de vote par anticipation et le jour du scrutin.

En raison de l'élection municipale, les services de l'autobus communautaire seront prolongés jusqu'à 20 h le lundi 26 octobre 2026.

Le scrutin se prépare à Mattice-Val Côté

Les électeurs de Mattice-Val Côté auront la possibilité de voter par anticipation ou lors du jour du scrutin, alors qu'il reste près d'un mois et quelques jours avant les élections municipales.

Le vote par anticipation se tiendra le samedi 17 octobre, de 10 h à 15 h, au bureau municipal.

Quant au jour du scrutin, le vote est prévu le lundi 26 octobre, de 10 h à 20 h. Les bureaux de vote seront répartis selon le lieu de résidence des électeurs.

Les gens qui demeurent à l'est du chemin Shannon, à Mattice, devront se rendre au bureau municipal, tandis que ceux qui résident à l'ouest du chemin Shannon, à Val Côté, pourront voter à la caserne de Val Côté.



La sécurité, une priorité !

ATTENTION !

Restez toujours à l'écart des barrages. À proximité de ceux-ci, les conditions de l'eau peuvent changer rapidement et sans préavis.

RESPECTEZ TOUJOURS LES AVERTISSEMENTS !



Énergie

Brookfield

1.877.986.4364

ontario.info@brookfieldrenewable.com
energiebrookfieldan.com/securite-publique



ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Gessica Tsuni, ventes
vente@hearstmedias.ca

webTactics | DAY Communications, ventes nationales
danielle.Jones@daycommunications.ca

Ndery Dione, journaliste
ndione@hearstmedias.ca

Guy Morin, journaliste sportif
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, maquettiste
pub@hearstmedias.ca

Marylou Leclerc, maquettiste
maquettiste@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité
jpelletier@hearstmedias.ca

Nathalie Gagné, Aline Bolduc,
réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseuse bénévole

Marc Bédard, chroniqueur

Site web : lenord.ca

Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011



Le Nord est géré par les Médias de l'épinglette noire

Les Médias de l'épinglette noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio C'INN 91.1 et leurs plateformes web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président

Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente

Lise Camiré Laflamme, trésorière

Paul Baril, administrateur

Julie Charbonneau, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.



Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

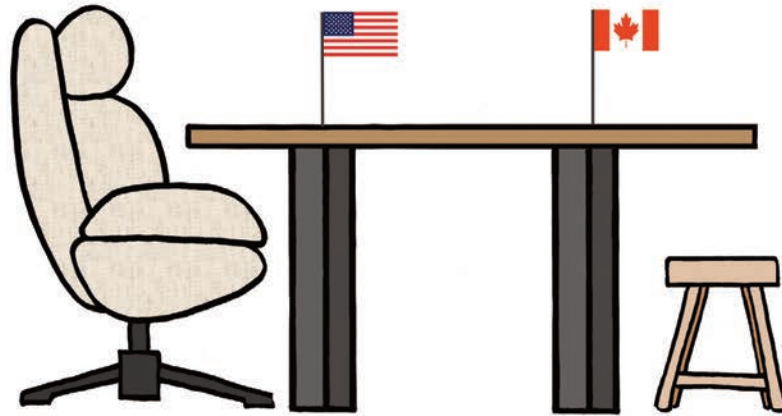
Le Nord est publié depuis mars 1976.
Il est passé aux mains des Médias de l'épinglette noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805

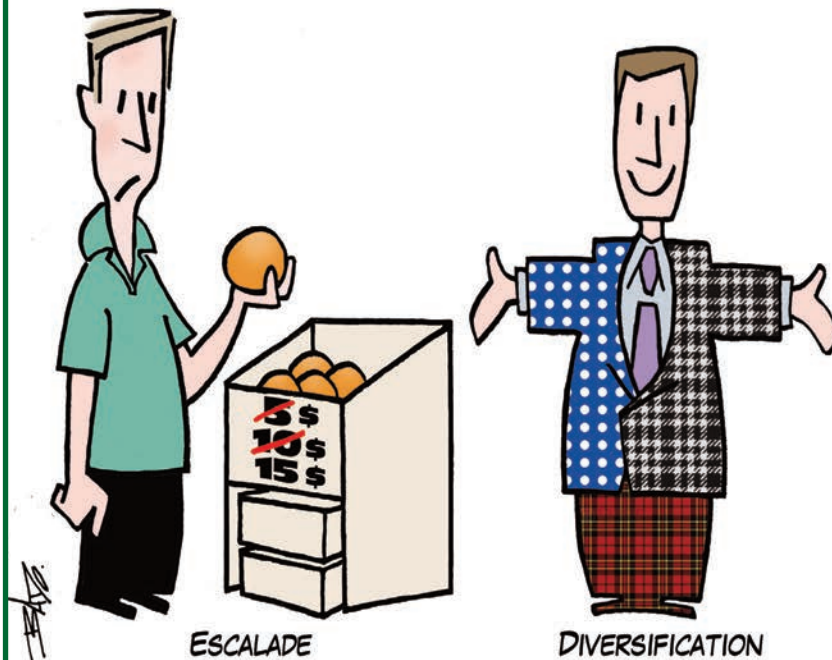


Canada

Les options face aux tarifs de Trump:



RETOUR À LA TABLE



ESCALADE

DIVERSIFICATION

VOTRE VOIX
COMPTE.
FAITES-LA
ENTENDRE.

Le Nord est bien plus qu'un journal : c'est le reflet de notre communauté. Chaque semaine, nous racontons les histoires qui façonnent notre région, mais les vôtres méritent aussi d'être entendues.

Vous avez une opinion sur un enjeu local? Une réflexion à partager? Un témoignage, une lettre ouverte ou un commentaire sur un sujet qui vous tient à cœur? La page Opinion (page 4) est votre espace d'expression.

Nous invitons les citoyens, organismes, entreprises et leaders communautaires à contribuer au dialogue en nous faisant parvenir leurs textes. Les échanges d'idées enrichissent notre communauté, favorisent la réflexion et contribuent à bâtir un Nord plus fort et plus uni.

Envoyez vos textes à :
info@hearstmedias.ca

Ensemble, faisons vivre la conversation.



Demain, c'est maintenant...

Chronique de Marc Bédard

Les BRICS, ou le monde qui se réécrit sans nous demander la permission

BRICS — l'acronyme désigne à l'origine le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Depuis, le groupe s'est élargi : l'Iran, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et d'autres pays s'y sont ajoutés. Aujourd'hui, onze pays en font partie, représentant une part considérable de la population et de l'économie mondiale.

Le sommet de cette année, à New Delhi, marquait les 20 ans du groupe. Le document final, la Déclaration de New Delhi, compte 140 points. Trois éléments méritent qu'on s'y attarde.

D'abord, une demande de réforme des grandes institutions internationales — l'ONU, les institutions financières issues de l'après-guerre — pour qu'elles reflètent mieux le poids économique actuel des pays du Sud global, plutôt qu'un ordre figé depuis 80 ans. Ensuite, une critique commune des sanctions unilatérales imposées sans l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU — une position qui vise, sans le nommer directement, le recours de plus en plus fréquent des États-Unis à ce genre de mesures.

Enfin, sur les conflits en cours — Ukraine, Moyen-Orient — le groupe est resté prudent. Un appel général

à la « retenue » et au dialogue, sans condamner personne nommément. C'est révélateur : même entre eux, les membres du BRICS ne s'entendent pas sur tout. La Russie, l'Iran et les Émirats arabes unis, par exemple, ne partagent pas les mêmes intérêts dans le conflit au Moyen-Orient. La déclaration commune est un compromis, pas un consensus profond.

Ce qui frappe, c'est moins le contenu précis que le geste lui-même : onze pays, aux intérêts souvent divergents, arrivent quand même à s'entendre sur un texte commun qui conteste poliment, mais fermement, l'ordre établi depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Est-ce que ça annonce un nouveau système mondial cohérent? Non — pas encore, et peut-être jamais sous cette forme précise. Les tensions internes au groupe sont réelles. Mais une chose semble claire : le statu quo, lui, ne tient plus. Les acteurs changent, les alliances se recomposent, et personne — nous inclus — ne sait encore avec certitude ce qui va en émerger. Demain, c'est maintenant. Et cette fois, ce ne sont plus les mêmes qui écrivent le scénario.

Vous avez des informations à nous faire parvenir ? : <https://lenord.ca/votre-info-nous-interesse/>

Achetez ontarien, sinon...

PAR ÉMILIE GOUGEON-PELLETIER - LE DROIT - IJL

Le gouvernement de Doug Ford a averti les municipalités que si elles ne respectent pas leurs obligations en vertu des politiques visant à acheter ontarien, elles pourraient être privées de financement provincial.



Doug Ford et son ministre des Affaires municipales, Rob Flack, lors d'un événement à London, le 30 janvier 2025.

PHOTO : GEOFF ROBINS/ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre des Affaires municipales et du Logement, Rob Flack, a envoyé une lettre aux dirigeants des 444 municipalités de la province, mardi, pour leur rappeler leurs obligations en vertu des politiques «Achetez ontarien».

Ces politiques visent à assurer que les organismes gouvernementaux de la province, comme les municipalités et les sociétés d'État, notamment, privilégient au maximum les biens et services de

l'Ontario et du Canada dans leurs marchés publics.

La directive municipale sur l'approvisionnement oblige les municipalités, les conseils locaux et les sociétés de services municipaux à choisir les produits de l'Ontario et du Canada s'ils le peuvent.

«Compte tenu de la nouvelle vague de droits de douane et de mesures protectionnistes visant le Canada, le respect de ces exigences n'est pas facultatif; il est impératif. Les municipalités doivent saisir toutes les occasions de privilégier les biens et services de l'Ontario et du Canada», a rappelé le ministre Flack.

Le non-respect de ces exigences «nous obligera à reconsidérer le financement provincial accordé aux municipalités, outre les autres conséquences prévues par la loi», a-t-il prévenu.

Le ministre des Affaires municipales a aussi précisé l'obligation qui incombe aux administrations municipales «d'examiner attentivement» leurs chaînes d'approvisionnement,

leurs pratiques d'achat et leurs acquisitions à venir «afin de repérer toutes les occasions d'accroître l'approvisionnement local».

«Cette démarche doit notamment consister à déterminer si les biens et services actuellement obtenus hors du Canada peuvent être remplacés par des solutions ontariennes ou canadiennes», a soutenu Rob Flack.

Un deuxième rappel à l'ordre

C'est le deuxième rappel à l'ordre de ce genre effectué par le gouvernement provincial en moins d'un mois.

«Ça me rend dingue d'entendre parler de gens qui achètent des produits américains, que ce soit

des agences, des compagnies hydroélectriques ou autres. C'est le gros bon sens, tout simplement. On est en guerre, on protège son pays, on protège sa province», avait-il lancé.

Le gouvernement Ford viole-t-il la loi?

Doug Ford a réitéré sur les réseaux sociaux, mercredi, que «pour les gouvernements de tout l'Ontario, ce n'est pas une option; c'est la loi».

Or, la cheffe de l'opposition officielle, Marit Stiles, a noté que le gouvernement de Doug Ford a mis en œuvre de nombreux contrats avec des entreprises américaines au cours des dernières années.

Elle a cité, entre autres, «les nouvelles rames de métro de l'Ontario, fabriquées dans le Maryland, l'entretien de nos autoroutes, confié au Texas, [et] les fournitures [scolaires] de nos enseignants, achetées chez Staples».

«Monsieur le premier ministre, si la politique «Achetez ontarien» est la loi, vous la violez», a-t-elle déclaré.

51^e célébration du drapeau franco-ontarien

PAR NDERY DIONE

La Journée des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes approche à grands pas. Le vendredi 25 septembre prochain, à 13 h 45, la communauté se rassemblera devant l'hôtel de ville de Hearst pour la traditionnelle cérémonie de lever du drapeau. Cet événement annuel demeure un moment fort pour célébrer la vitalité et l'histoire de la

communauté francophone de l'Ontario. Cinquante et un ans après la création du drapeau en 1975, le trille et la fleur de lis continuent d'unir la population. La Municipalité encourage tous ceux et celles qui souhaitent participer à cette célébration à porter du vert et du blanc, les couleurs de la francophonie.

Collection d'automne chez Coiffure Mode Lilimod

jeudi 24 sept
9h à 21h

vend 25 sept
9h à 21h

samedi 26 sept.
9h à 15h

811 rue George
705-362-4800
chèque ou comptant

A bientôt!

Shirley, Liliane et Diane

Achetez 1^{er} vêtement
plein prix 2^{ème} à moitié prix

Lilimod

JUST ROOFING
FRAMING & RENOVATIONS INC.

705.372.3840

Hearst, ON
justroofing.renovations@gmail.com

UN NOUVEAU SITE. UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE.

Découvrez notre tout nouveau site web
dès le 25 septembre!



INFORMEZ-VOUS, PUIS AMUSEZ-VOUS!

Rendez-vous sur
la page Jeux de Le Nord.

lenord.ca



Votre thermostat vous rapporte

Programme Peak Perks

Si vous avez un thermostat intelligent, vous pouvez recevoir des récompenses en aidant à réduire la consommation d'électricité pendant les périodes de forte demande.

Le programme permet de faire de petits ajustements de votre thermostat, pour une durée maximale de trois heures, lors des journées très achalandées en électricité.

Ce que vous recevez :

- 75 \$ en carte prépayée virtuelle Mastercard lors de l'inscription
- 20 \$ de plus pour chaque année où vous restez inscrit

Les ajustements ont lieu en semaine, entre le **1er juin et le 30 septembre**.

Vous pouvez quitter le programme **en tout temps**.

Pour plus d'informations :

Visitez-nous au 925, rue Alexandra
ou téléphonez au 705 372-2815

saveonenergy.ca/peakperks



**SAVE ON
ENERGY**

**DELIVERY
PARTNER™**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



Gaëtan Baillargeon se lance dans la course à la mairie

PAR NDERY DIONE

Étant conseiller municipal depuis huit ans, Gaëtan Baillargeon a franchi une autre étape, cette fois-ci pour les prochaines élections, en osant se présenter au poste de maire.

■ L'inscription de son nom sur la liste officielle des candidats pour devenir maire pourrait peut-être surprendre quelques personnes de la communauté, mais M. Baillargeon avait cette idée dès qu'il a décidé de se lancer en politique municipale.

«Je savais qu'un jour, je me lancerais dans la mairie. Tout au long de ma vie, je n'ai jamais laissé personne me marcher sur les pieds et le début de ma carrière au sein du conseil le prouve bien. J'ai revendiqué mes droits et j'ai dû me battre dès le début. En octobre 2026, j'espère pouvoir mettre à profit toutes les connaissances acquises et ma capacité de rassembler les gens.» Les deux rôles sont peut-être différents —Gaëtan Baillargeon était conseiller municipal pendant les dernières années—, mais il est très optimiste, étant d'avis que la plus grosse différence est le saut du joueur au coach de l'équipe, alors qu'il a toujours vu le conseil municipal de la Ville comme une équipe où les membres s'appuient l'un et l'autre.

«Le maire est le porte-parole qui essaie de faire ressortir le meilleur de ses conseillers et conseillères et, eux, ils supportent leur maire.

Je suis chanceux d'avoir siégé à quelques postes de directeur pendant ma carrière de travail, puisque j'ai de l'expérience comme leader. Comme au travail, c'est avec une bonne équipe et un bon plan que tu gagnes des matchs et que tu progresses (...). Présentement, plus que jamais, il faut se rassembler non seulement à Hearst, mais régionalement aussi. Nous sommes le Nord!», explique M. Baillargeon.

Définitivement, sa principale priorité, une fois élu maire, sera le logement et surtout de le rendre abordable. Après avoir parlé avec plusieurs propriétaires d'entreprises, raconte-t-il, «c'est clair que l'expansion ne peut pas arriver avec un manque de logements».

C'est pour cette raison qu'il prévoit que, dans les prochaines années, on va devoir s'asseoir ensemble pour trouver des solutions hors de la boîte afin de corriger la situation. De plus, M. Baillargeon a insisté sur un manque de main-d'œuvre à Hearst, ce qui fait que, pour lui, en voulant que la ville prospère et grandisse, il va falloir que les gens aient un esprit ouvert au changement.

«On veut que les gens viennent s'établir et bâtir un avenir et une famille, donc on doit être accueillant comme communauté. Je comprends que les mêmes choses reviennent toujours : le développement économique, améliorer notre infrastructure, nos bâtisses, internet à super haute vitesse, sans oublier l'investissement dans les arts et la culture pour avoir de la rétention de population qui est déjà ici et il ne faut surtout pas oublier notre jeunesse, qui est le futur de notre belle ville.»

Gaëtan Baillargeon compte naturellement apporter des changements et des projets s'il devient le premier magistrat de Hearst. Toutefois, il reconnaît que ce n'est pas seulement le maire qui va changer la ville, citant le rôle que doivent jouer les citoyens et le conseil qui les représente.

«C'est certain qu'une des plus grosses lacunes dans notre communauté, ce n'est pas seulement d'avoir accès à des services en français, c'est d'avoir des services, point. Aussi, on a tous peur des tarifs et de la volatilité de l'industrie forestière, donc il faut promouvoir notre belle communauté (...).»

En ce qui concerne l'accueil de nouveaux arrivants et des travailleurs pouvant contribuer au développement des entreprises locales, M. Baillargeon insiste sur le fait de ne pas miser seulement sur la francophonie lors de nos recherches d'emploi, malgré qu'on peut continuer d'encourager la francophonie, mais qu'il ne faut surtout pas rester accroché sur l'aspect linguistique.

Il a rappelé que la Ville de Hearst a été fondée sur le dos de plusieurs nationalités, d'où vient, selon lui, l'importance de trouver



PHOTO : HEARST/WEB

des partenariats avec les employeurs locaux, incluant le Collège Boréal et l'Université de Hearst.

«Aussi, du côté régional, il faut promouvoir nos espaces ruraux : Hallébourg, Jogues, Coppel et Lac Ste-Thérèse qui, d'après moi, font tous partie de la région de Hearst. Si tous nos partenaires se mettent ensemble en promouvant la ville de Hearst, notre petit coin de pays a beaucoup de place à grandir en gardant l'esprit ouvert à la diversité.»

Bref, l'élection approche à grands pas, juste d'ici un mois et quelques jours. Alors, Gaëtan Baillargeon laisse le choix aux citoyens tout en se basant sur ses huit années d'expérience au conseil, durant lesquelles il a appris à écouter les gens, à travailler en équipe et à prendre des décisions éclairées dans l'intérêt de la Ville entière et non seulement pour certaines personnes.

«Lors des élections, je serai âgé de 46 ans avec plus de 20 ans d'expérience dans plusieurs domaines, sphères économiques et politiques. Je suis prêt à devenir le maire dont Hearst a besoin, si les citoyens de Hearst le désirent.»

**AVANT DE VOTER,
INFORMEZ-VOUS!**

Suivez l'actualité
des élections dans votre
journal et à la radio.



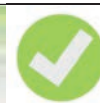
lenord.ca



**La nuit, les orignaux sont de sortie.
Ralentissez et restez vigilant!**



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



Retour de Jean-Marie Blier en politique municipale

PAR NDERY DIONE

Après avoir quitté son poste de maire de Hearst en 2002 pour aller servir en tant que juge de paix à la Cour de justice de l'Ontario pour toute la région du Nord-Est, Jean-Marie Blier fait maintenant partie des trois candidats qui disputeront le siège de la mairie à Hearst le 26 octobre prochain.

■ M. Blier a fait l'actualité politique locale pendant quelques semaines, lui qui a pris sa retraite le printemps dernier, puisqu'il tente un retour en politique municipale et veut briguer à nouveau le poste de maire qu'il a occupé dans le passé, soit de 1994 à 2002.

«Lorsque les gens de Hearst ont su que je prenais ma retraite de juge le 30 avril 2026, il y a un groupe de six personnes, tous des gens de Hearst, qui m'ont approché au printemps 2025 et m'ont dit : «Jean-Marie, on veut que tu retournes à ton poste de maire et on est prêt à te supporter». Donc, j'ai vraiment senti que les gens voulaient un changement (...). J'étais tellement ému sur le fait que ces gens-là me reviennent après 24 ans et me redemandent de me présenter à la mairie», raconte-t-il, précisant que c'est cette marque de confiance qui a motivé sa candidature.

Jean-Marie Blier évoque en même temps qu'il a entendu la voix de certains membres de la communauté qui réclament un changement, car le maire sortant occupe ce poste depuis 2002.

Au-delà de l'appel de quelques citoyens de Hearst que l'ex-juge vient de révéler au journal Le Nord, le souhait de M. Blier après sa retraite a toujours été de trouver quelque chose pour faire bouger son corps, compte tenu de sa condition physique concernant

notamment ses jambes. Il affirme que son cerveau est correct, et qu'il est très bon mentalement.

«J'ai toujours été impliqué dans la communauté depuis les années 70. J'aime la politique, j'aime les défis et puis bâtir un avenir meilleur pour la ville de Hearst, ça c'est moi. Et puis, la position d'un maire demande du temps, je suis à la retraite, j'ai une bonne santé et je suis prêt à représenter toute la communauté.»

Ses priorités pour Hearst

D'après lui, il y a certainement eu depuis 2002 —l'année qu'il a démissionné de son poste— de la construction d'édifices et d'appartements, des réfections de rues ainsi que beaucoup de nouvelles entreprises à l'ouest de Hearst, sur la rue Front, ce qui est bien apprécié.

Par contre, l'ex-juge a souligné la fermeture de plusieurs commerces dans le centre-ville de Hearst.

«Moi, je vais faire tout mon possible, car, il faut que l'achat local soit une priorité pour tout le monde. On ne peut pas accepter que la Banque Scotia ferme ses portes à Hearst, sur la rue George, ça ne donne pas confiance à personne dans la communauté. La Municipalité n'aurait pas pu changer la décision de la Banque Scotia, mais elle a fermé parce qu'il y a un manque de clients. Pourquoi? C'est parce que les gens utilisent beaucoup l'internet pour les services bancaires. Ce n'est pas juste la banque, mais d'autres magasins ont également fermé leurs portes et c'est dommage», a déclaré M. Blier, soulignant que c'est l'un des défis qu'il veut relever une fois réélu maire.

Néanmoins, il a apprécié la mise en œuvre de l'École publique Passeport Jeunesse à Hearst en 2011, après son dernier mandat comme maire, l'augmentation du

nombre d'étudiants à l'Université de Hearst ainsi qu'au Collège Boréal, considérant que c'est une grande avancée positive, «car ça garde les jeunes chez nous et attire les gens de l'extérieur».

Soutenir l'économie locale

Le contexte actuel est très incertain sur le plan économique à cause des tarifs douaniers réciproques entre le Canada et les États-Unis. C'est pour cela que, parmi les priorités de Jean-Marie Blier, figurent la protection de l'industrie forestière, qui représente le pilier historique et le principal moteur économique de la Ville de Hearst, sans oublier de mieux protéger le système de santé.

«Nous avons des cliniques, des dentistes, des physiothérapeutes et nous avons tout le système de santé possible, de même que les services qui existent dans les grandes villes. Lorsqu'on parle aussi de l'industrie forestière, il faut développer ce qu'on appelle de la valeur ajoutée aux produits. Par exemple, on a déjà le plan énergétique à l'ouest de Hearst qui ramasse les copeaux de moulin et LacWood, une usine à Hallébourg qui fabrique des granules de bois pour chauffer.»

M. Blier a admis que de gros travaux de réfection des rues ont eu lieu depuis le temps qu'il a quitté la Municipalité, mais parmi ses priorités, il trouve nécessaire de procéder à la reconstruction de la 15^e Rue allant jusqu'à l'intersection de la rue Edward parce que c'est le chemin qui mène vers l'Hôpital Notre-Dame, le Foyer des Pionniers, l'Équipe de santé familiale Nord-Aski, des immeubles d'appartements nouvellement construits qui sont également dans ce coin, ainsi que des commerces.

En outre, une fois réélu, le candidat Blier compte mettre en place un comité de travail pour



PHOTO : HEARST/WEB

une étude sur deux ans concernant tous les bâtiments résidentiels, commerciaux ou industriels qui sont fermés et vides, avec l'accord de leurs propriétaires, pour faire un inventaire permettant par la suite de les rénover ou d'amener d'autres clients.

«Naturellement, je vais améliorer notre centre-ville parce qu'en ce moment, il perd beaucoup de commerces. Je vais supporter aussi notre équipe junior de Lumberjacks et faire une publicité conjointe afin de promouvoir l'équipe, mais aussi notre ville (...).»

Enfin, pour Jean-Marie Blier, dans le contexte actuel où l'économie est confrontée à des difficultés liées aux tarifs, il est primordial de travailler très fort en parfaite collaboration avec les deux gouvernements, fédéral et provincial, qui détiennent les portefeuilles, afin de bien faire avancer les projets et d'avoir de bons contacts au niveau des ministères.

«Ça prend du changement à la Municipalité, c'est pour cela que les électeurs doivent voter pour moi (...). Mon choix est clair : Blier comme maire. Ça, c'est mon logo.»

La fatigue tue.
Prenez une
pause.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



Nouvelle venue dans la course aux élections municipales

PAR NDERY DIONE

Mélanie Delage s'est lancée dans la course parmi les sept candidats inscrits aux élections municipales pour les six postes de conseillers, afin de participer activement à la gestion et au développement de sa collectivité.

■ Elle est très reconnue dans le domaine de l'accueil des gens qui viennent de l'international, que ce soit les travailleurs ou les familles, via les Services d'établissement du Nord-Est, mais après mûre réflexion, confie Mme Delage au journal *Le Nord*, elle a décidé de faire le saut parce qu'elle croit que notre communauté a besoin de personnes qui posent des questions, cherchent des solutions et n'ont pas peur de voir les choses sous un angle différent.

«Je m'intéresse à la politique depuis longtemps, mais je n'avais jamais pensé que je me retrouverais un jour de l'autre côté, à vouloir m'impliquer directement. Je suis maman de deux adolescents, je travaille, je suis impliquée dans ma communauté et, comme beaucoup de gens, je vois les défis auxquels les familles et les citoyens font face. Je n'ai pas toutes les réponses, mais j'ai des idées, des questions et surtout l'envie de contribuer.»

Mélanie Delage partage les mêmes enjeux actuels, tels que le coût de la vie et bien d'autres, qui n'épargnent quasiment aucun citoyen. C'est la raison pour laquelle, parmi ses priorités une fois élue, elle veut que les décisions prises par la Municipalité soient basées sur les

besoins réels de la communauté, expliquées de façon claire et transparente.

De plus, elle souhaite contribuer à une Municipalité qui «regarde non seulement où nous sommes aujourd'hui, mais surtout où nous voulons être dans 5, 10 ou 20 ans».

Pour elle, l'un des principaux défis actuels dans la ville est le manque de logements accessibles et adaptés aux besoins de notre population. «Si on veut continuer à faire grandir notre communauté, il faut être capable d'accueillir de nouvelles familles, des travailleurs, des jeunes, des étudiants et des nouveaux arrivants (...) et pour ça, il faut d'abord avoir un endroit où vivre.»

En tant qu'actrice qui œuvre dans le domaine d'accueil, Mme Delage juge nécessaire que la Ville de Hearst doit continuer d'évoluer tout en conservant ce qui fait sa force : une communauté fière, francophone, accueillante et solidaire.

«Nous devons être capables de nous adapter aux changements économiques et démographiques, de créer des possibilités et surtout de faire sentir aux gens qu'ils ont leur place ici.»

Le secteur du développement

économique de Hearst ainsi que la création d'emplois interpellent également la candidate, d'où sa proposition, lorsqu'elle deviendra conseillère, de miser sur ce que Hearst possède déjà, tout en étant ouverts à de nouvelles idées.

Cela signifie, selon elle, de soutenir nos entreprises locales, d'encourager l'entrepreneuriat, de faciliter l'arrivée de nouvelles entreprises et de continuer à créer des liens avec les organismes, les entrepreneurs et les institutions d'enseignement.

Concernant l'amélioration des services offerts à la communauté, Mélanie Delage prône une gestion responsable des fonds publics de la part de la Municipalité, tout en rappelant aussi qu'économiser ne signifie pas toujours couper.

«Parfois, il faut investir intelligemment aujourd'hui pour éviter des coûts plus importants demain. Je veux davantage de transparence et une bonne communication avec les citoyens afin qu'ils comprennent où va leur argent et pourquoi certaines décisions sont prises.»

Malgré que ce sera sa toute première élection, Mélanie Delage estime que les électeurs devraient lui accorder leur confiance en raison de sa volonté de s'investir pleinement au service de la communauté.

Elle affirme ne pas se présenter pour son intérêt personnel, mais plutôt pour représenter les familles, les jeunes, les travailleurs, les aînés et les personnes qui choisissent Hearst pour y bâtir leur avenir.

À cela s'ajoute que Mme Delage dit vouloir aborder son rôle avec

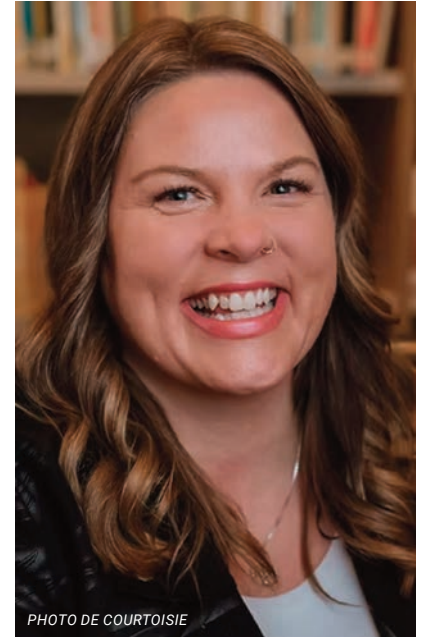


PHOTO DE COURTOISIE

ouverture et honnêteté, tout en reconnaissant qu'elle n'a pas réponse à toutes les questions. Cependant, elle s'engage à apprendre, à poser les bonnes questions et à comprendre les différents enjeux avant de prendre des décisions.

«Surtout, je veux regarder Hearst sous un angle positif. Notre communauté, notre identité, notre façon de nous entraider et notre capacité à accueillir les gens font de Hearst un endroit particulier. Je veux contribuer à une ville où les gens peuvent se dire avec fierté : «Il fait bon vivre à Hearst». Une ville où les familles veulent rester, où les jeunes peuvent voir un avenir et où ceux qui arrivent peuvent rapidement se sentir chez eux.»

Pour toutes ces raisons, Mélanie Delage demande la voix des citoyens le 26 octobre prochain afin de devenir conseillère municipale, avec l'aspiration de participer à l'amélioration de Hearst, tout en préservant ce qui fait la particularité et la fierté de la communauté.



Avant les élections, vérifiez
VOTRE INSCRIPTION!
Assurez-vous que vos renseignements
SONT À JOUR.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



Lyne Lodin désire miser sur la collaboration citoyenne

PAR RENÉE-PIER FONTAINE

Native de Mattice-Val Côté et revenue dans la communauté il y a une dizaine d'années, Lyne Lodin souhaite mettre son expérience professionnelle et son intérêt pour la politique au service de la municipalité. Ayant travaillé au gouvernement fédéral, elle affirme vouloir s'impliquer davantage dans son milieu tout en prenant le temps de se familiariser avec les dossiers municipaux.

■ Avant d'établir ses priorités, elle estime nécessaire d'examiner les projets déjà en cours et l'état des finances. L'aréna demeure, selon elle, une préoccupation importante pour plusieurs citoyens. Elle évite toutefois de promettre sa réouverture sans connaître les coûts, l'état du bâtiment et les possibilités de financement. «Je comprends que les gens aimeraient qu'un projet se réalise, et je suis d'accord avec l'idée, mais il faut quelqu'un pour le mener», explique-t-elle.

«Pour concrétiser un projet, on ne peut pas simplement lancer l'idée aux conseillers ou à la Municipalité. Il faut aller chercher de l'information, des outils et des gens prêts à travailler ensemble», affirme Lyne Lodin.

Elle propose donc de former de petits comités citoyens qui travaillent avec les conseillers municipaux sur différents projets.

En prenant exemple le Complexe sportif de Mattice-Val Côté, qui suscite beaucoup de grogne, d'incompréhension sur les raisons qui poussent le conseil à prendre les décisions qu'ils prendront.

Selon elle, il faudrait aussi vérifier l'état du bâtiment avant de décider quoi mettre à l'intérieur. Il y a déjà eu des problèmes de toiture. Il faut examiner l'infrastructure dans son ensemble.

«On passe rapidement de l'idée au résultat, sans examiner tout le travail entre les deux. Un projet demande un objectif, un plan, un budget et des ressources. Il faut vérifier les critères des programmes de subvention. Même si une subvention couvre 50 % des coûts, la Municipalité doit encore trouver l'autre moitié», exprime-t-elle.

Des solutions pour les aînés et le logement

Le vieillissement de la population figure également parmi ses préoccupations. La candidate aimerait explorer des modèles de logements adaptés permettant aux aînés de

quitter une grande maison sans devoir abandonner complètement leur milieu de vie. Elle évoque notamment la possibilité de regrouper de petites habitations dans un même secteur.

Un tel projet permettrait, selon elle, d'offrir un environnement mieux adapté aux personnes âgées tout en libérant certaines maisons pour de jeunes familles. Elle reconnaît toutefois qu'il s'agirait d'un projet coûteux, très ambitieux qui nécessiterait une planification importante et la recherche de financement.

«C'est un sujet qui me touche particulièrement parce que mes beaux-parents envisagent de quitter leur maison. Certaines personnes ne veulent pas partir : c'est leur maison et leur milieu de vie, et je les comprends», avoue Mme Lodin.

Un bilinguisme fondé sur le respect

L'arrivée de nouvelles familles anglophones représente à ses yeux une occasion de renforcer le bilinguisme, à condition que l'adaptation se fasse dans les deux directions. Mme Lodin souhaite que les nouveaux arrivants puissent s'intégrer à la communauté, tout en maintenant la place du français dans les institutions municipales.

«Je pense qu'il faut s'accepter et s'adapter les uns aux autres. Les francophones doivent faire une place aux anglophones, mais les anglophones doivent aussi respecter le fait que nous sommes une communauté francophone. Le respect doit aller dans les deux sens.»

Si elle est élue, elle prévoit s'exprimer d'abord en français pendant les réunions du conseil, puis traduire ses propos en anglais au besoin.

Attirer des familles ça passe aussi par le système d'éducation

Concernant l'avenir de l'école de Mattice, Lyne Lodin estime qu'il

faut reconnaître son importance pour les familles tout en examinant la situation avec réalisme.

Elle souhaite notamment mieux comprendre l'utilisation du bâtiment, les coûts liés à son entretien et les besoins réels des élèves. «Il faut pouvoir poser ces questions sans que les gens pensent qu'on souhaite sa fermeture. Je suis pour l'école et je ne peux pas juger la qualité de l'enseignement. C'est un dossier qu'il faut examiner avec réalisme (...). Je comprends aussi les préoccupations des familles quand il y a très peu d'élèves et plusieurs niveaux dans une même classe.»

Selon la candidate, le maintien d'une école dans la communauté demeure un élément important pour attirer et retenir de jeunes familles.

Miser sur le potentiel touristique

Exploitant une auberge dans la communauté, la candidate croit également au potentiel touristique de Mattice-Val Côté. Elle aimerait notamment examiner la possibilité d'aménager et d'entretenir des sentiers pour les VTT seulement, à l'écart du réseau de sentiers de motoneige, mais pas trop loin non plus. Elle reconnaît que le sol humide, les propriétés privées et l'entretien pourraient compliquer un tel projet. Lyne Lodin estime que la rivière, les paysages et les espaces naturels représentent des atouts qui gagneraient à être mieux mis en valeur. «Pour moi, la nature et la rivière sont très importantes. Elles font partie de l'identité de la communauté et représentent aussi un potentiel touristique.»

La préservation du patrimoine franco-ontarien et autochtone fait aussi partie de ses préoccupations. «Pour le cimetière, je crois que son histoire et les personnes qui y reposent méritent d'être respectées. Il devrait être entretenu. Je comprends aussi qu'on souhaite revoir le nom inscrit sur le panneau.»



PHOTO DE COURTOISIE

Elle se dit favorable à l'entretien de l'ancien cimetière autochtone et croit que toute intervention devrait être précédée de recherches historiques et de consultations auprès des personnes concernées.

Une communauté paisible et bien desservie

Lorsqu'on lui demande pourquoi une famille devrait choisir Mattice-Val Côté, la candidate met de l'avant la tranquillité, la proximité de la nature et la simplicité du quotidien. «Quand je suis revenue dans la région après avoir vécu ailleurs, ce qui m'a frappée c'est la facilité du quotidien. Dans une grande ville, un déplacement pour faire une course peut prendre beaucoup de temps.»

Malgré la petite taille de la municipalité, les familles ont accès à une grande variété de programmes gouvernementaux qui les soutiennent dans diverses sphères de leur vie. «On a aussi accès à plusieurs services dans la région. Il faut parfois s'informer et faire des démarches pour les obtenir, mais il existe des programmes, notamment pour les aînés et les proches aidants.»

Elle souhaite ainsi favoriser une approche municipale reposant sur la recherche, la collaboration et la participation des citoyens plutôt que sur les promesses.

Lorsque la journaliste lui demande quel projet elle aimerait mettre à terme si le temps et l'argent n'étaient pas contraignants, Lyne Lodin répond : «c'est difficile à dire. J'ai beaucoup d'idées, mais je n'ai pas encore eu le temps de faire toutes les recherches nécessaires. L'aréna me vient à l'esprit, bien sûr, parce que c'est important pour beaucoup de personnes, donc si je veux que les gens votent pour je vais dire l'aréna», dit-elle à la blague, en riant.

«Mais je pense aussi aux aînés, aux familles et aux gens qui ont besoin d'aide. J'ai récemment appris qu'il y avait une banque alimentaire à Mattice. Avec le prix de l'épicerie, ça me touche de savoir que des gens de notre communauté vivent cette difficulté», conclut-elle.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



Maurice Carrier veut retourner au conseil et relancer la vitalité communautaire

PAR RENÉE-PIER FONTAINE

■ Après une absence de 16 ans de la politique municipale, Maurice Carrier souhaite revenir au conseil de Mattice-Val Côté. Ancien conseiller municipal de 1994 à 2010, il est également pompier volontaire depuis 25 ans. Il affirme avoir décidé de se présenter à la demande de plusieurs résidents. Son départ en 2010 faisait suite à un débat où il s'était senti floué, et blessé par les propos de certaines



PHOTO DE COURTOISIE

personnes à l'époque. «J'avais l'impression que tout était arrangé pour me faire perdre. La modératrice était supposée être neutre, mais elle avait déclaré qu'elle voterait pour tout le monde, sauf Maurice Carrier.»

Il désire rester fidèle à ses habitudes et prendre ses décisions sans qu'elles soient influencées par d'autres, et ce, même s'il est le seul à voter contre une dépense, par exemple. Ce sont tous de mauvais souvenirs pour M. Carrier, qui voit d'un bon œil le nombre de candidats à se présenter. «Ça démontre de l'intérêt envers ce qui se passe dans leur communauté et ça pousse les candidats à proposer de nouvelles idées pour la vitalité de la municipalité.»

Le candidat dit avoir continué à suivre les affaires municipales depuis son départ. Parmi les préoccupations qui lui ont été rapportées, il cite notamment l'entretien de certaines routes, dont le chemin Plamondon Sud. Selon lui, les routes doivent être convenablement déblayées en hiver et entretenues pendant l'été.

Redonner de la vitalité à la communauté

La principale priorité de Maurice Carrier serait de redonner de la vitalité à Mattice-Val Côté. Il constate la disparition de plusieurs services, notamment de l'épicerie, ainsi qu'un manque d'emplois et de logements.

«À Hearst, plusieurs nouveaux arrivants ont repris ou ouvert des

entreprises et elles semblent bien fonctionner. Nous pourrions encourager des entrepreneurs à venir s'installer à Mattice. L'absence d'épicerie est particulièrement difficile pour les personnes âgées. Certaines doivent quitter la communauté parce qu'elles n'ont plus accès aux services dont elles ont besoin.»

Il croit que l'ouverture d'un commerce ou la création d'une coopérative pourrait répondre à certains besoins. L'avenir de l'école joue également un rôle important pour attirer des gens, sauf que le nombre d'élèves diminue chaque année.

La Municipalité pourrait aussi évaluer la possibilité d'utiliser certains de ses terrains pour encourager la construction de logements. Aux yeux de Maurice Carrier, le prix abordable des maisons, la tranquillité et la proximité de la nature représentent des avantages importants pour attirer de nouveaux résidents. Il reconnaît toutefois que le manque de commerces et d'emplois complique le recrutement de nouvelles familles. Le candidat souhaite également que la Municipalité mette davantage en valeur ses terrains et bâtiments disponibles afin d'attirer des investisseurs. Il estime que le développement économique demeure possible, même si les entreprises ont souvent tendance à privilégier les centres plus importants.

Des comités pour faire avancer les projets

Maurice Carrier insiste surtout sur l'importance de l'engagement communautaire. Selon lui, la Municipalité et les élus ne peuvent pas, à eux seuls, porter tous les projets.

Il aimerait voir la création de davantage de sous-comités locaux auxquels les résidents pourraient participer. Ces groupes permettraient aux citoyens de proposer leurs idées, d'organiser des activités et de prendre en charge certains projets. «La Municipalité avait aussi été approchée par quelqu'un qui souhaitait acheter l'aréna à une époque et lancer une industrie de patates. Ils auraient acheté des terres en face de chez moi aussi, défricher et ensuite c'est là qu'ils voulaient semer.»

M. Carrier rappelle qu'un comité avait été formé autrefois afin de réaliser un parc communautaire à Mattice. Grâce à plusieurs activités de financement, dont des barbecues, une danse et un tournoi de volleyball dans la boue, l'objectif financier aurait été atteint en seulement six mois.

Même les bénévoles qui travaillaient lors des activités payaient leur droit d'entrée, raconte-t-il, parce que tous souhaitaient contribuer à la réussite du projet.

Pour Maurice Carrier, cet exemple démontre ce qu'un comité actif peut accomplir lorsque ses membres acceptent de s'impliquer concrètement. Il considère qu'un conseiller ne doit pas simplement assister aux réunions, mais aussi travailler sur le terrain, mobiliser les résidents et chercher des possibilités de financement.

Les infrastructures et les finances

Maurice Carrier considère le complexe sportif comme un service important pour les jeunes et les familles. L'absence de glace intérieure oblige les joueurs de hockey à se déplacer, ce qui entraîne du temps de déplacement et des dépenses supplémentaires. «Les jeunes n'aiment pas bien ça être dehors longtemps quand il y a de gros froids.»

Il croit néanmoins que plusieurs infrastructures municipales nécessitent une attention particulière. Les routes, les réseaux d'eau et d'égouts, les bâtiments municipaux et les loisirs représentent tous des besoins importants.

Afin de maintenir les services sans imposer automatiquement de nouvelles dépenses aux contribuables, le candidat estime que les élus doivent faire preuve d'initiative. Il donne en exemple une proposition qu'il avait faite lorsqu'il était pompier afin que la Municipalité réclame aux compagnies d'assurance les coûts de certaines interventions routières.

La collecte des renseignements nécessaires exigeait davantage de travail de la part des pompiers, notamment la prise de photos et la vérification des plaques d'immatriculation. La mesure aurait toutefois permis à la

Municipalité de récupérer des sommes importantes.

Miser sur la rivière et le plein air

M. Carrier est également d'avis que la rivière Missinaibi pourrait jouer un rôle plus important dans le développement touristique. Il propose d'en faire davantage la promotion et d'organiser des activités destinées aux canoteurs et aux visiteurs.

Selon lui, des activités comme des pique-niques ou des événements entourant le départ et l'arrivée des canoteurs pourraient contribuer à attirer des visiteurs et à soutenir les commerces locaux.

Protéger le français en accueillant les nouveaux arrivants

Défenseur de la langue française, Maurice Carrier juge toutefois essentiel d'accueillir les résidents anglophones et les personnes issues d'autres cultures. Il croit que la croissance de Mattice-Val Côté dépend notamment de sa capacité à intégrer les nouvelles familles.

Il souhaite que l'identité francophone demeure forte, tout en permettant à chacun de participer à la vie communautaire et de s'exprimer dans la langue de son choix.

Représenter Mattice et Val Côté

Maurice Carrier affirme qu'un conseiller doit représenter l'ensemble de la municipalité et, pour lui, les besoins des résidents de Val Côté comptent tout autant que ceux de Mattice. Pendant ses anciens mandats, il dit avoir participé à plusieurs activités et festivals organisés à Val Côté.

Il est conscient du fait que les deux secteurs ne peuvent pas toujours recevoir exactement les mêmes services, mais estime que leurs demandes doivent être considérées équitablement.

S'il pouvait réaliser une seule chose, Maurice Carrier choisirait de rendre Mattice-Val Côté plus dynamique. Il souhaite attirer des familles, améliorer les services et encourager les citoyens à participer directement au développement de leur communauté.

Le Conseil
des Arts
de Hearst



SAISON
26-27

Nikamu Mamuitun

◊ MAMOWI | ENSEMBLE ◊

Sandrine Masse • Velours Velours • Willows • Mimi O'Bonsawin • Pako
Ivan Boivin-Flamand • Luan Larobina • Guillaume Arsenault • Mariko



POW!
MUSIQUE.

CHANSONS RASSEMBLEUSES

2 oct. 2026

Canada

Ontario



ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO
an Ontario government agency
un organisme du gouvernement de l'Ontario

ONTARIO
CRÉATIF

hearst
Development Corporation

Caisse
Alliance

hearst

Companion
Hotel - Motel



columbia
FOREST PRODUCTS



Conseil scolaire public
du Nord-Est de l'Ontario
cspne.ca

Ford
LECOURS
MOTOR SALES

Manitowlin
TRANSPORT

Université
de Hearst

VILLENEUVE
CONSTRUCTION

Nikamu Mamuitun célèbre la rencontre des cultures

PAR RENÉE-PIER FONTAINE

La rencontre entre les cultures prendra bientôt la route du Nord de l'Ontario. Le collectif Nikamu Mamuitun y présentera un spectacle réunissant des artistes autochtones et allochtones aux parcours et aux styles variés, dans une célébration musicale où les voix, les langues et les traditions se répondent.

■ Cette nouvelle formation rassemble Mimi O'Bonsawin, Sandrine Masse, Pako, Willows, Ivan Boivin-Flamand, Mariko, Velours Velours, Guillaume Arsenault et Luan Larobina. Tous les artistes poursuivent également une carrière individuelle, mais sur scène, le projet demeure collectif du début à la fin.

«Il n'y a personne qui a sa chanson solo sur l'album. C'est fait pour qu'on brille ensemble et qu'on s'élève les uns les autres», explique Willows, artiste métisse de la Rivière Rouge originaire du Manitoba.

Lorsqu'interrogée sur le processus de sélection des membres du groupe, elle affirme que c'est différent pour tous, la première cohorte du projet avait perduré pendant plus de sept ans et le public en redemandait. C'était donc impératif, il fallait créer la deuxième mouture.

Ayant de moins en moins de temps à consacrer au collectif à cause de leurs carrières solos, elle s'est retrouvée à participer avec l'ancienne gang.

«J'ai été appelée à quelques reprises vers la fin de la tournée de la première cohorte. On m'a ensuite proposé de faire partie de la deuxième. J'avais vraiment aimé jouer avec la première cohorte, alors j'ai accepté avec plaisir de poursuivre l'aventure avec un nouveau groupe d'artistes.»

Les membres du collectif s'accompagnent les uns les autres pendant tout le spectacle. Ils sont également appuyés par un batteur et un bassiste. La direction musicale est assurée par Ivan Boivin-Flamand, qui participait déjà à la première mouture de Nikamu Mamuitun.

Willows ne croit pas que le choix des membres a été fait au hasard. Au contraire, elle a l'impression que chaque personne est complémentaire aux autres, ce qui rend le tout plus harmonieux.

Sur scène, les voix se mélangent aux guitares, aux claviers, aux synthétiseurs, à la basse, à la contrebasse, à l'alto, au ukulélé et aux tambours autochtones. Willows joue pour sa part du piano, du Mellotron, de la guitare et de l'accordéon.

Un album écrit en cinq jours

Les chansons du nouvel album, intitulé Mamowi – Ensemble, ont été composées lors d'un blitz de création de cinq jours, en mai 2025. Plusieurs membres du groupe ne se connaissaient pas encore au moment de commencer le travail. Chaque participant ayant des idées et un fil conducteur, la composition des titres n'a pas été très longue, comme s'ils étaient faits pour créer ensemble. «Je n'avais jamais vécu ça auparavant. C'était vraiment spécial», raconte Willows.

Le collectif a réussi à créer plus de chansons qu'il n'en fallait. Les artistes ont ensuite sélectionné celles qui formaient l'ensemble le plus cohérent. L'enregistrement s'est déroulé pendant environ une semaine au Studio Makusham de Florent Vollant, à Malotienam.

Ce séjour a notamment donné lieu à une collaboration inattendue avec le membre fondateur du groupe Kashtin. Après avoir entendu l'une des chansons, Florent Vollant a proposé d'y ajouter des paroles en innu-aimun. Il a ensuite aidé le groupe à traduire le refrain.

Pour Willows, cette rencontre a



Le projet, dont le nom signifie «chansons rassembleuses», en est maintenant à sa deuxième cohorte. PHOTO: OLIVIA CYR

laissé une empreinte importante sur l'album, Florent Vollant est l'un des grands de la musique des Premières Nations canadiennes, ayant eu un succès mondial en chantant dans sa langue maternelle, l'innu. «Il nous a offert ça avec beaucoup de générosité. Il s'est impliqué dans le processus de création de cette chanson-là. Ça a vraiment amené une belle couleur», souligne-t-elle.

Des langues qui se rencontrent

Le français, le michif, l'atikamekw et l'innu-aimun se côtoient sur l'album. Plusieurs langues peuvent même se retrouver à l'intérieur d'une seule chanson.

Cette diversité linguistique était l'une des priorités du collectif. Willows réapprend elle-même le michif et a pu le chanter dans quelques pièces.

Les chansons abordent entre autres l'amitié, le territoire, les identités culturelles et la relation avec les langues. La rencontre demeure toutefois le principal fil conducteur de l'album.

«Il est question d'apprendre à se connaître et de mettre nos cultures de l'avant à travers nos langues. Certaines chansons parlent directement de la réappropriation linguistique. Quelques membres ont grandi dans leur langue, tandis que d'autres sont en train de la réapprendre», raconte l'artiste. «Nous partageons ces réalités. D'autres chansons parlent d'amitié. Les thèmes tournent autour de la rencontre au sens large, mais aussi du territoire ainsi que du lien avec nos langues et nos cultures.»

Cette écoute est également essentielle sur le plan musical. Avec autant d'artistes et d'instruments réunis sur scène, chacun doit savoir laisser de l'espace aux autres.

«Il faut s'écouter pour que ça reste beau et mélodique, puis pour qu'il y ait de la place pour tout le

monde», ajoute Willows.

Un spectacle accessible au-delà des mots

Selon elle, il n'est pas nécessaire de comprendre toutes les paroles pour apprécier le spectacle. Les artistes prennent le temps de présenter les chansons, mais la musique permet aussi de transmettre les émotions au-delà de la langue.

«Les gens ressentent des choses même s'ils ne comprennent pas chaque mot. La langue n'est pas une barrière. La musique réussit à faire ça», affirme-t-elle.

Les réactions recueillies depuis le début de la tournée sont d'ailleurs très positives. Après les spectacles, plusieurs spectateurs restent sur place pour discuter avec les artistes et en apprendre davantage sur les langues et les cultures représentées.

Le spectacle se termine avec un makushan, une danse rassembleuse au son du tambour à laquelle le public est invité à participer.

«Tout le monde se lève et on se retrouve dans la même énergie. Ça fait du bien au cœur», raconte Willows.

Originaire du Manitoba et maintenant établie à Montréal, l'artiste connaît déjà bien les communautés francophones à l'extérieur du Québec. Elle a souvent joué en Ontario et s'est produite à quelques reprises à Hearst. Elle voit plusieurs ressemblances entre les Franco-Manitobains et les Franco-Ontariens.

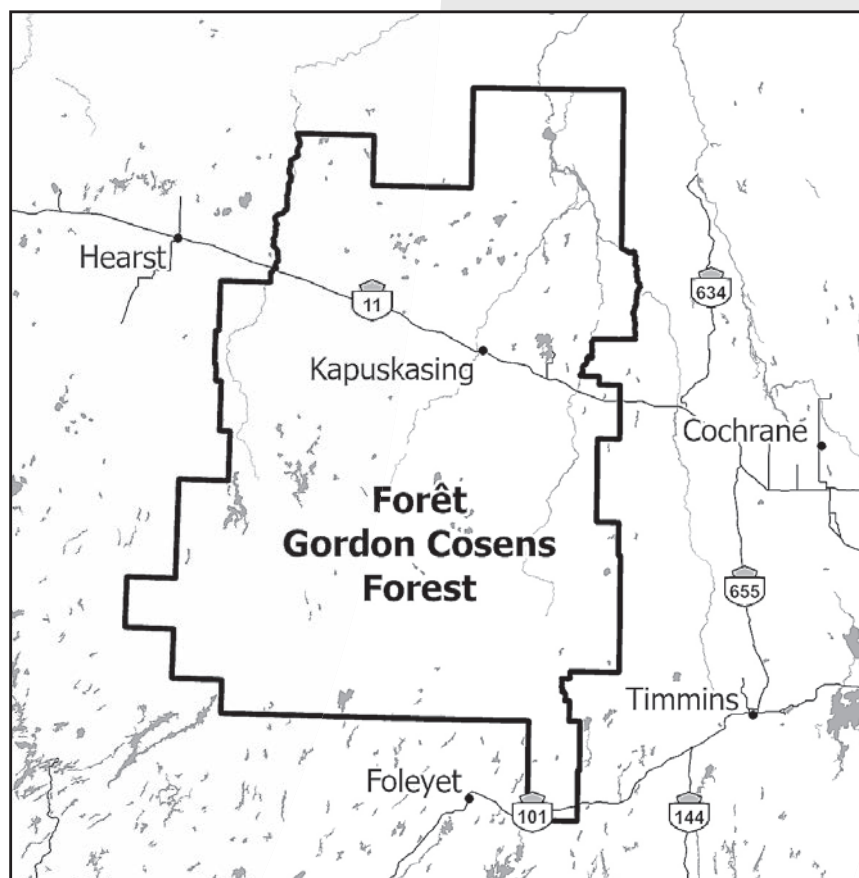
Nikamu Mamuitun poursuit la tournée de sa deuxième cohorte, après une première mouture qui avait parcouru les scènes pendant sept ans. Pour Willows, la longévité du projet démontre que le public demeure intéressé par cette rencontre entre les cultures.

«Il se passe quelque chose d'un peu magique avec cette gang-là. C'est un spectacle chaleureux et rassembleur. En ce moment, je pense qu'on a besoin de spectacles qui font du bien comme celui-là.»

Inspection

Inspection d'un plan de brûlage de rémanents d'exploitation en tas approuvé par le MRN de la forêt Gordon Cosens

Le **ministère des Richesses naturelles (MRN)** de l'Ontario vous invite à inspecter un plan de brûlage de rémanents d'exploitation en tas approuvé par le MRN qui sera exécuté dans la **forêt Gordon Cosens** (voir la carte).



Dans le cadre de nos efforts continuels en vue de régénérer et de protéger les forêts de l'Ontario, des zones de récolte ont été sélectionnées pour faire l'objet d'un brûlage dirigé conformément aux lignes directrices énoncées dans le *Manuel sur le brûlage dirigé* du MRN. Le brûlage dirigé permettra de réduire la zone recouverte de résidus de coupe tout en augmentant la superficie de la forêt qui pourra être régénérée et en diminuant les risques d'incendie. Le brûlage devrait être lancé entre le **19 octobre 2026** et le **15 décembre 2026**.

Le plan de brûlage de rémanents d'exploitation en tas approuvé, qui indique les endroits où le brûlage aura lieu et qui comprend des cartes de ces endroits, peut être consulté en communiquant avec **Produits forestiers GreenFirst** et en visitant le Portail d'information sur les richesses naturelles à l'adresse ontario.ca/plansforestiers et ce, jusqu'au **31 mars 2027**, date à laquelle le calendrier annuel de travail expirera. Veuillez noter que le **brûlage de rémanents** aura lieu dans des zones spécifiques de la **forêt Gordon Cosens** et pas dans toute l'unité de gestion forestière. De plus amples renseignements sur les lieux de l'activité dans la **forêt Gordon Cosens** peuvent être obtenus par l'intermédiaire du Portail d'information sur les richesses naturelles à l'adresse ontario.ca/eea1a.

Les personnes et organismes intéressés et affectés peuvent organiser une réunion avec l'équipe du MRN en ligne ou en personne afin de discuter du plan de brûlage dirigé. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

Joshua Breau, F.P.I.
Ministère des Richesses naturelles
122 Ch. Gouvernement Ouest
Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8
tél. : 705 960-3824
courriel : joshua.breau@ontario.ca

Mark Hall
Produits forestiers GreenFirst
1 Ch. Gouvernement
Kapuskasing (Ontario) P5N 2Y2
tél. : 705 337-9412
courriel : mark.hall@greenfirst.ca

Information in English: Joshua Breau, 705-960-3824.

Cet automne,
offrez-vous une
pause bien
méritée avec
un bon livre.

**PASSEZ À LA
LIBRAIRIE 10-04**

et trouvez votre
prochaine lecture!



Curieux de savoir
ce que les étoiles
vous réservent?
Votre horoscope
vous attend!

lenord.ca



Ontario



Rose Lecours célèbre 105 années bien remplies

PAR NDERY DIONE - LE NORD - IJL

À 105 ans, Rose Lecours porte en elle plus d'un siècle d'histoires, d'expériences et de souvenirs. Elle a célébré cet anniversaire exceptionnel, entourée de ses enfants et de ses proches, dans une salle du Foyer des Pionniers où différents types de gâteaux étaient servis, au son de la musique du chanteur Angelo Paquette de Cochrane.



PHOTOS : NDERY DIONE

■ À cette occasion, elle a accepté de revenir sur son riche parcours, ses réalisations et quelques-uns des moments marquants de sa vie. Résidente de Hearst et issue d'une grande famille originaire du Québec, Mme Rose Lecours a fêté ses 105 ans dans une ambiance très festive, puis le chanteur Angelo était accompagné de Lise Camiré Laflamme, sa filleule.

Lorsqu'une personne atteint l'âge exceptionnel de 105 ans, comme c'est le cas pour Mme Lecours, on pourrait s'attendre à de profonds changements en matière de comportement, surtout en ce qui concerne les capacités cognitives par rapport aux autres tranches de vie, mais cette vieille femme qui pourrait être la plus âgée à Hearst garde toujours sa bonne mémoire. Liliane, Hugette et Francine, les trois filles de Rose Lecours, étaient très émues de pouvoir célébrer une autre année de la vie de leur mère, qui est toujours en bonne santé et capable de jaser avec les gens, tout en étant l'une des rares, voire l'unique personne, à avoir résidé à Hearst pendant cent années consécutives.

Rose Lecours, lors de sa rencontre avec le journal *Le Nord*, est revenue sur son enfance à la campagne, où elle vivait avec ses parents un peu loin de Hearst, dans le bois, ses frères ainsi que sa sœur, qui était la dernière de la famille.

«Quand on a sorti du bois pour venir en ville, j'avais 19 ans et je restais toujours avec ma mère. Mon père avait acheté une belle maison en ville. On était deux filles dans la famille, ma sœur et moi, et les restes étaient tous des garçons. On était bien, j'ai grandi dans cet environnement et puis ma mère m'a montré à cuisiner, à broder et à faire plein d'autres affaires (...).» La ville de Hearst a entretemps connu de grands changements, dit-elle, rappelant que lorsque sa famille venait tout juste s'installer dans le Nord-Est de l'Ontario, vers les années 1924, alors qu'elle avait deux ans, les francophones étaient minoritaires et tout se déroulait en anglais, mais les activités du bois d'œuvre ont fait que pas mal de gens sont venus d'autres provinces, notamment du Québec, ainsi que de la France et finalement se sont implantés dans le Nord.

Après s'être mariée avec Maurice Lecours, Rose s'est lancée dans le domaine de l'entrepreneuriat, ce qui l'a le plus marquée dans sa vie. Elle avait acheté un vieux magasin, l'a réfectionné pour faire du commerce et y a travaillé pendant dix ans en tant que commerçante, avant de bâtir le gros édifice qui abritait son magasin, nommé Maurice Lecours (LTD), au 817 rue George.

«Mon magasin était en plein centre-ville, en face du théâtre,

et je vendais un peu de tout. Il y avait par exemple des vêtements d'hommes, de femmes, d'enfants, des chaussures et plein d'autres affaires. Maintenant, j'ai vendu tout l'édifice à ma fille Francine. Je me rappelle lorsqu'on a bâti le magasin, j'avais demandé à mon beau-père pourquoi on ne mettait pas la business à mon nom. «Il m'avait répondu non, une femme, quand elle a de l'argent, ça devient fou», raconte-t-elle, en s'éclatant de rire et ajoutant que son beau-père était très sévère.

À l'âge de 105 ans, Mme Lecours est aujourd'hui très fière de tout ce qu'elle a eu accompli auprès de son mari et de voir tous ses enfants réussir leur vie.

«Je pense que mon secret de vivre aussi longtemps c'est de m'occuper de ma famille, ma santé et mes affaires. Ma santé est toujours bonne. Ce n'est rien de spécial, mais juste que j'ai réussi assez bien ma vie de même que d'avoir bien élevé mes enfants et travaillé pendant 37 dans mon magasin avec mes employés.»

Après avoir pris sa retraite et vendu son entreprise, Rose Lecours a profité de son temps en commençant à faire de la couture, c'est-à-dire à fabriquer des courtepointes, ce qui lui a permis de faire beaucoup de dons à des personnes dans le besoin, par exemple à Timmins parmi les survivants des écoles résidentielles, et en République dominicaine via son amie Linda Proulx qui partait là-bas chaque année dans le cadre d'un voyage humanitaire.

«J'ai fabriqué des courtepointes jusqu'à l'âge de 102 ans et c'est



après que je me suis rendu compte que je ne pouvais plus. Je suis maintenant ici, au Foyer des Pionniers, depuis plus de deux ans. Je ne voulais pas déranger mes enfants et leur famille (...).»

Quant à son mari, Maurice Lecours, il avait son entreprise dans le bois et, dit-elle, ce dernier était très heureux d'effectuer ses activités dans le domaine forestier, soulignant que la compagnie Lecours Lumber à Constance Lake, la plus grande scierie indépendante actuellement en Ontario, appartenait à son beau-père.

Enfin, Rose Lecours aime bien sa résidence actuelle, contrairement à ce qu'on entend souvent de certaines personnes du troisième âge qui ont parfois peur d'aller vivre dans un foyer pour soins de longue durée.

Mme Lecours a confirmé au journal *Le Nord* que les employés du Foyer des Pionniers qui prennent soin d'elle «sont gentils et doux, ne sont pas vulgaires et agissent avec un bon comportement». Rose Lecours a conclu en disant qu'elle reçoit de bons traitements et se sent très bien, en santé, en sécurité et en paix malgré son âge.

L'automne arrive... ET LA CHANCE AUSSI!

radio bingo

3000 \$

SAMEDI 11 h

SPÉCIAL !

QR code and 91.1 CINN logo.

Science-Press

De 80 à 90 % des adolescents ont des boutons d'acné. Si l'on sait que les hormones sont les grandes responsables, on tente depuis toujours de faire porter une partie du blâme à l'alimentation. Les ados accusent le chocolat, le fast-food et les boissons gazeuses. Mais qu'en est-il vraiment? Le *Détecteur de rumeurs* s'est penché sur la question.

Les aliments sucrés favorisent l'acné? Vrai

PAR NATHALIE KINNARD / AGENCE SCIENCE-PRESSE

Dans un article publié en 2024, des chercheurs polonais expliquaient que la gestion de l'alimentation fait partie des façons de traiter et de prévenir l'acné. Cependant, le rôle de la diète demeure controversé, soulignaient en 2025 des scientifiques du Népal, en particulier dans certaines régions du monde.

Selon plusieurs études, le sucre est

l'ennemi numéro un de la peau. Mauvaise nouvelle, car le sucre, connu sous le nom de glucides en langage alimentaire, se cache partout — ou presque — dans notre nourriture occidentale!

Gare aux aliments riches en glucides

C'est une étude du professeur Loren Cordain, en 2002, qui avait relancé l'intérêt de la communauté scientifique pour l'impact possible de l'alimentation sur l'acné. Le chercheur américain, qui avait observé l'absence d'acné chez des populations non occidentalisées de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Paraguay, avait comparé leurs habitudes alimentaires avec celles des Occidentaux. La différence majeure? L'apport très élevé en glucides de l'alimentation occidentale, que l'on retrouve dans les produits transformés : céréales sucrées, pâtisseries, pain blanc, biscuits, boissons sucrées, pâtes alimentaires... Le sucre est alors tombé dans la mire des scientifiques, partout dans le monde.

D'ailleurs, les populations qui changent leur alimentation locale pour de la nourriture dite occidentale voient apparaître des problèmes d'acné, soulignait Cordain dans son article. Ce fut le cas notamment pour les Inuits canadiens lorsqu'ils ont augmenté leur consommation de boissons gazeuses, de bœuf, de produits laitiers et de nourriture industrialisée. Depuis, plusieurs études ont observé que les populations non occidentalisées ont un taux moins élevé d'acné, remarquaient en 2022 des chercheurs de Baltimore dans une revue de la littérature scientifique sur le sujet.

Par ailleurs, en 2021, des chercheurs italiens ont résumé ce que la

science sait du lien entre l'alimentation et l'acné. Ils ont analysé 53 articles et ont conclu que les aliments avec un indice glycémique (IG) élevé favorisaient l'acné. En fait, 77 % des études confirment ce lien, ajoutaient les auteurs de Baltimore en 2021. L'IG est un indicateur donné aux aliments selon la rapidité avec laquelle le contenu en sucre est digéré, absorbé et métabolisé. Par exemple, le pain blanc, les pommes de terre et les sucreries ont un IG élevé, tandis que les légumes et la viande ont un IG faible.

L'explication? Dans leur article de 2024, les chercheurs polonais mentionnaient que les diètes avec un IG élevé favorisent la production d'insuline et d'IGF-1 (facteur de croissance similaire à l'insuline). Ces hormones provoquent ensuite une production excessive de sébum. Les pores de la peau se bouchent et les boutons d'acné apparaissent.

Mais que se passe-t-il lorsque les gens diminuent leur consommation de glucides? Dans une étude réalisée en 2023 en Corée, les chercheurs ont remarqué que les hommes qui adoptaient une diète avec un IG faible voyaient leur acné s'améliorer. Une étude menée en 2024 au Pakistan auprès de 50 femmes âgées de 15 à 35 ans est arrivée à des résultats similaires.

Qu'en est-il du lait?

En 2016, des scientifiques polonais notaient qu'il n'y a pas de données claires et précises qui démontrent un lien significatif entre la consommation de produits laitiers et l'acné. En effet, la plupart des travaux sur le sujet sont des études d'observations qui établissent un lien sans nécessairement prouver un rapport de causalité.

Par exemple, une étude réalisée la même année auprès d'adolescents norvégiens a constaté une association entre une consommation élevée de produits laitiers et l'acné. Par ailleurs, en 2018, des chercheurs danois ont analysé 14 études menées sur un total de 78 000 personnes. Ils ont observé que la consommation de produits laitiers comme le lait, le yogourt et le fromage était associée à une augmentation du risque d'acné. Dans leur revue de la littérature de 2021, les auteurs italiens ont aussi noté ce lien.

Selon les scientifiques, certains acides aminés présents dans le lait stimuleraient la production d'insuline et d'IGF-1. Les chercheurs de Baltimore ont toutefois remarqué que la consommation de produits laitiers favoriserait l'acné aux États-Unis, en Europe et en Australie, mais pas dans les pays non occidentaux. Une étude réalisée au Népal en 2025 n'a d'ailleurs pas observé d'effet des produits laitiers sur l'acné.

Qu'en est-il du cacao?

En 2024, les scientifiques polonais soulignaient qu'il est difficile de déterminer précisément le rôle du chocolat dans le développement de l'acné, puisqu'il s'agit d'un aliment qui contient autant du sucre et du lait que du cacao. Les avis sont donc contradictoires.

Par exemple, en 2017, des chercheurs allemands ont réalisé une revue systématique et ont conclu qu'il n'existait alors aucune preuve que l'ingestion de chocolat influençait l'acné. Cependant, dans leur revue de littérature de 2021, les scientifiques italiens affirmaient plutôt que le chocolat faisait partie des aliments à éviter. La revue de littérature des chercheurs polonais de 2024 arrivait aux mêmes conclusions.

Lotto Épicerie

1^{er} PRIX **5000 \$** en épicerie
 2^e PRIX **3000 \$** en essence
 3^e PRIX **1000 \$** comptant 4^e PRIX **500 \$** comptant

Tirage - vendredi 18 décembre 2026 à 15 h 30 sur les ondes de CINN 91,1 - Billets : 10 \$ / 2600 billets vendus

OISEAU MATINAL
PRIX : 500 \$
comptant

Tirage - vendredi 13 novembre 2026 à 15 h 30 sur les ondes de CINN 91,1

LE NORD 91.1 CINN 91.1 Médias de l'épicerie nord

Vos nouvelles locales, en tout temps et en tout lieu.

lenord.ca

Mot caché

Thème :
LABORATOIRE
7 lettres

N	O	L	L	I	T	N	A	H	C	E	N	O	I	T	C	A	E	R	A
T	E	M	P	E	R	A	T	U	R	E	B	U	L	L	I	T	I	O	N
E	L	L	E	M	A	L	P	I	P	E	T	T	E	R	E	H	C	E	B
C	E	B	E	S	S	A	M	E	U	G	N	I	R	E	S	F	N	V	R
E	Y	T	U	N	R	E	C	H	E	R	C	H	E	S	U	O	A	I	I
M	L	L	I	R	S	E	D	U	T	E	B	U	T	S	I	P	O	A	E
E	A	U	I	T	E	F	O	R	M	U	L	E	I	T	E	N	S	P	P
V	C	T	C	N	N	T	E	L	O	I	F	O	A	U	N	S	E	L	U
E	O	N	I	E	D	A	T	O	M	E	N	V	R	O	E	P	P	A	O
A	I	L	A	E	L	R	U	E	L	B	R	S	T	E	I	R	O	Q	L
E	C	M	U	L	R	O	E	Q	R	E	Y	N	S	F	G	E	C	U	E
N	C	O	I	M	A	E	M	U	S	N	E	G	T	F	R	S	S	E	T
O	E	N	M	H	E	B	L	B	T	D	Y	A	N	E	E	S	O	P	T
I	L	E	E	B	C	E	O	H	L	E	I	Z	A	T	N	I	R	I	E
T	E	D	T	I	U	H	E	M	S	I	R	L	G	S	E	O	C	N	V
U	M	I	A	R	R	S	A	R	E	D	Q	E	U	T	O	N	I	C	U
L	E	C	L	S	E	E	T	L	T	S	I	U	I	T	O	L	M	E	O
O	N	A	T	S	E	T	P	I	E	L	U	O	I	M	I	P	U	S	R
S	T	F	L	A	C	O	N	X	O	U	I	R	P	D	U	O	E	T	P
E	C	N	A	T	S	B	U	S	E	N	R	F	E	E	E	L	N	D	E

A	Effet	Liquide	Q
Acide	Élément	Loupe	Quantité
Atome	Énergie	Lumière	R
B	Entonnoir	M	Réaction
Balance	Éprouvette	Masse	Recherches
Bécher	Essai	Matière	S
Brûleur	Études	Mesure	Seringue
Burette	Expérience	Métal	Soluté
C	F	Microscope	Solution
Chaleur	Filtre	Molécule	Substance
Chimie	Fiolo	O	Synthèse
Combustion	Flacon	Observation	T
Cylindre	Formule	P	Température
D	Fusion	Pincés	Test
Dépôt	G	Pipette	Tube
Dilution	Gants	Plaque	V
E	Gaz	Poids	Vapeur
Ébullition	L	Pression	Volume
Échantillon	Lamelle		

SOUS-MARINS AU JAMBON, SALADE À L'ANTIPASTO ET SAUCE À LA MOUTARDE



Étapes de préparation

1. Dans un petit bol, mélanger les moutardes avec le miel. Poivrer généreusement. Réserver.
2. Dans un bol, mélanger la laitue, le radicchio et l'antipasto. Saler et poivrer.
3. Sur un plan de travail, couper les pains en deux à l'horizontale sans détacher complètement les deux parties. Tartiner l'intérieur des pains de la sauce à la moutarde. Sur la base des pains, répartir le jambon. Garnir de la salade et de copeaux de fromage. Refermer les sandwiches. Couper en deux, si désiré. Servir aussitôt.

Ingrédients

- 60 ml (1/4 tasse) de moutarde jaune préparée
- 30 ml (2 c. à soupe) de moutarde de Dijon
- 15 ml (1 c. à soupe) de miel
- 90 g (3 tasses) de feuilles de cœur de laitue romaine déchirées
- 1/4 de petit radicchio, le cœur retiré et les feuilles déchirées
- 125 ml (1/2 tasse) d'antipasto du commerce
- 2 pains à sous-marin de 23 cm (9 po) de longueur
- 1 paquet de 175 g de jambon blanc tranché
- Copeaux de fromage cheddar vieilli, au goût

Sudoku

JEU N° 994

NIVEAU :
FACILE

	5			1			3	8
4	1				8	9		
3		7	2		5	4	6	
2	7			5		6	8	
		4						
5		8			7		9	3
	3		8	4				
6		9			2			7
			1		9	3		

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 994

9	4	8	6	7	1	5	2	8
7	1	8	2	8	5	6	4	9
6	2	5	9	4	8	1	3	7
8	6	1	7	2	4	8	9	5
2	5	7	8	9	4	6	1	3
4	8	9	1	5	6	3	7	2
1	9	4	5	6	2	7	8	3
5	7	6	8	9	3	2	1	4
8	3	2	4	1	7	9	5	6



Votre annonce
aurait pu être ici!

Et vous auriez
tapé dans le mille!
Gessica Tsuni
vente@hearstmedias.ca
705-372-1011

Réponse du mot caché : ANALYSE

AVIS DE DÉCÈS



Ernest Rheault

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Ernest Rheault, à l'âge de 73 ans, survenu le jeudi 10 septembre 2026 à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst.

Il laisse dans le deuil son épouse, Mélanie Rheault (née Laplante); ainsi que ses fils, Justin et Vincent (Sophie), tous de Hearst. Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants : Louka et Millie Rheault; de même que ses quatre sœurs et ses trois frères : Joanne Forgues, Carole Shoppoff, Suzanne Rheault, Marlène Rheault, Guy Rheault, Donat Rheault et Marcel Rheault,

tous de Hearst.

Il fut précédé dans la mort par ses parents, Donat Rheault (2004) et Rolande Rheault (2013), ainsi que par son frère, Paul Rheault (2025).

Ernest était un homme qui savait apprécier les petits plaisirs de la vie. Il aimait rendre visite à ses amis, s'arrêter prendre un café et partir faire une petite *ride*, simplement pour le plaisir de prendre la route. Il aimait également voyager et découvrir de nouveaux endroits. Parmi ses passions, la chasse occupait une place importante, lui permettant de profiter du plein air et de passer de bons moments à l'extérieur.

Avant sa retraite, Ernest a travaillé comme opérateur d'équipement lourd. Homme travaillant et dévoué, il avait à cœur de bien faire les choses et était fier d'un travail bien fait.

Ernest laisse le souvenir d'un homme travaillant, généreux et authentique, qui savait apprécier les plaisirs simples de la vie. Il sera profondément regretté par sa famille et tous ceux et celles qui ont eu la chance de le connaître et de l'aimer.

Les funérailles ont eu lieu le mardi 15 septembre 2026 en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, avec le père Hervé Sauvé comme célébrant.

LES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE EXPRIMENT LEURS
CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET AMIS DES DÉFUNTS.



PRÊT À
VOUS FAIRE
VOIR?

Contactez notre équipe dès
aujourd'hui pour bâtir
une campagne publicitaire
adaptée à vos objectifs et
à votre budget.



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS



705 372-1011



vente@hearstmedias.ca



lenord.ca



1004, rue Prince Hearst (Ontario) P0L 1N0

À votre santé

LA SANTÉ BUCCALE :
UNE DENT, ÇA COMPTE
ÉNORMÉMENT

LUNDI
LE 21 SEPTEMBRE
MIDI À 13 H

Vieillesse chez soi
Aging at Home

VCS

91.1 CINN

VENREDI

LUMBER JACKS VS **STORM**

18 SEPTEMBRE
19 h

AU CENTRE RÉCRÉATIF CLAUDE-LAROSE

CLASSEMENT SAISON 2026-2027

Selon la LHJNO, 17 SEPTEMBRE 2026

Capture d'écran : Lumberjacks/web

		GP	W	L	OTL	SOL	PTS
1	Blind River Beavers	2	2	0	0	0	4
2	Soo Thunderbirds	2	2	0	0	0	4
3	Soo Eagles	1	1	0	0	0	2
4	Timmins Rock	1	1	0	0	0	2
5	Elliot Lake Vikings	1	0	0	0	1	1
6	Kirkland Lake Gold Miners	1	0	0	1	0	1
7	French River Rapids	0	0	0	0	0	0
8	Powassan Voodoos	0	0	0	0	0	0
9	Espanola Paper Kings	1	0	1	0	0	0
10	Iroquois Falls Storm	1	0	1	0	0	0
11	Hearst Lumberjacks	2	0	2	0	0	0

SPORTIVEMENT VÔTRE

avec Gilles «Pélo» Péloquin
lundi au vendredi
6 h 15 • 16 h 15 • 17 h 15



Dure rentrée pour les Jacks

PAR GUY MORIN

Les Lumberjacks entamaient leur dixième saison le weekend dernier alors qu'ils recevaient la visite des Thunderbirds de Sault Ste. Marie. Les Bûcherons n'ont malheureusement pas connu le départ souhaité.

■ Samedi soir dernier, devant 622 spectateurs, on pouvait voir un gros manque de cohésion, d'intensité et de finition. Ajoutez à cela le manque d'expérience et une certaine nervosité : vous obtiendrez un match plutôt terne. Les visiteurs ont brisé la glace à mi-chemin en première période grâce au premier but de la saison de Sean Gresko.

Les Thunderbirds ont doublé leur avance au milieu de la deuxième quand Makks Demidovich est venu déjouer Jack Helkie en désavantage numérique. Luc Warner a réduit l'écart à un but pour les Jacks à la treizième minute, mais Jackson Mead a redonné une priorité de deux buts aux siens 19 secondes plus tard.

Tirant de l'arrière par deux buts après quarante minutes, les Lumberjacks ont redonné espoir aux partisans au tout début de la troisième période quand Kadin Bilajbegovic a déjoué le gardien adverse avec son premier de la

saison pour porter la marque 3 à 2. Cameron Menard a obtenu sa deuxième passe de la soirée sur le jeu.

L'Orange et Noir n'est jamais parvenu à niveler la marque par la suite, le gardien Cameron Boville se dressant devant chacune des poussées jusqu'à la toute fin.

Les Thunderbirds ont ajouté un quatrième but dans les dernières secondes alors que les Lumberjacks avaient retiré leur gardien à la faveur d'un sixième attaquant. Jack Helkie a lui aussi été, malgré tout, très solide dans la défaite, repoussant 43 des 46 tirs dirigés vers lui.

Le dimanche après-midi, les Lumberjacks semblaient avoir nettement plus d'énergie que la veille, sauf qu'ils ont tout de même retraits au vestiaire avec un déficit de deux buts après une période de jeu.

Les Jacks ont perdu les services du gardien Cooper Marsh vers la fin du premier engagement alors

que ce dernier a semblé se blesser à l'aîne suite à un contact avec un joueur adverse.

L'Orange et Noir a connu un regain de vie en deuxième, nivelant la marque 2 à 2 en l'espace de quelques minutes au milieu de la période.

Tout d'abord, Luc Warner marquait son deuxième à 8:53 puis Terence Levasseur a logé un tir dans le haut du filet après une belle pièce de jeu de Kadin Bilajbegovic. Les deux équipes sont retournées au vestiaire à égalité après 40 minutes de jeu.

Alors que les Thunderbirds bénéficiaient déjà d'un avantage numérique en début de troisième, les officiels ont choisi de fermer les yeux sur un geste d'obstruction flagrant à l'endroit d'un défenseur des Lumberjacks qui a permis à

Gavin Killoran de décocher un tir précis dans la lucarne pour battre Jack Helkie et redonner les devants aux Oiseaux. Quelques instants plus tard, Helkie, qui avait été brillant jusque là, a échappé un tir de Sean Gresko qui semblait inoffensif pour permettre aux visiteurs de doubler leur avance.

Nicholas Carlson est venu sceller l'issue de la rencontre en marquant dans un filet désert avec

un peu moins de trois minutes à faire au match. Marque finale : 5 à 2 en faveur des Thunderbirds.

L'entraîneur-chef Marc-Alain Bégin était visiblement déçu lorsqu'il fut rejoint lundi soir.

«Jouer de cette façon devant nos partisans est inacceptable.»

— MARC-ALAIN BÉGIN

«On a connu un weekend très décevant par rapport aux attentes que nous avons pour notre équipe cette année. Le manque de discipline, notamment en ce qui concerne les punitions et la façon dont nous voulons jouer, nous a fait mal.

Je reconnais que ce n'est que le début de la saison, mais en même temps, jouer de cette façon devant nos partisans est inacceptable. Nous allons retourner au travail et nous concentrer sur certains aspects de notre jeu afin de corriger la situation.

Le point positif du weekend a été notre gardien Jack Helkie, qui a été excellent dans les deux matches. Il est venu en relève de Cooper Marsh, qui s'est blessé à l'aîne. Cette blessure devrait malheureusement le tenir à l'écart du jeu pour quelques semaines.»

Les Jacks accueilleront le Storm d'Iroquois Falls demain, vendredi, avant de prendre la route pour affronter les Rapids de Rivière des Français samedi soir et ensuite les Paper Kings à Espanola dimanche après-midi.



PHOTO : LUMBERJACKS/WEB

**Conduisez sans
DISTRACTION.
Ne pas
TEXTER
au volant!**

L'AUTOMNE S'INSTALLE... ET LES NOUVEAUTÉS AUSSI À LA LIBRAIRIE 10-04!



SAY MY NAME
28,95 \$

LA PROF
36,95 \$



RETROUVER LE
SACRÉ
27,95 \$

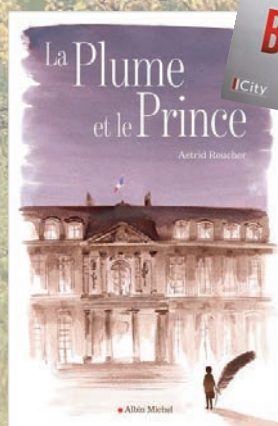


LE BOYFRIEND
36,95 \$

LES 4 ROYAUMES
22,95 \$



EN ROUTE POUR LA
MATERNELLE!
22,95 \$



LA PLUME ET LE PRINCE
29,95 \$



LIGHTS, DRAG, ACTION!
15,95 \$



FIERS FRANCO-ONTARIENS!

Procurez-vous vos articles aux couleurs franco-ontariennes à la Librairie 10-04!

LIBRAIRIE
10-04

1004 rue Prince, Hearst ON P0L 1N0
TÉL. : 705 372-1011
Courriel : info@hearstmedias.ca

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 h à 17 h.
Ouvert sur l'heure du midi.

